

La Métropole soutient deux infirmières en pratique avancée

Page modifiée le lundi 11 décembre 2023 • Données Le Mans Métropole

Pour développer l'offre médicale, Le Mans Métropole vient de signer deux contrats pour aider deux infirmières à financer leur formation en pratique avancée.



Nolwenn Le Bihan et Manon Béatrix-Perrin
© Ville du Mans

La collectivité soutient différentes actions destinées à développer le gain de temps médical et notamment le financement de formations des professionnels de santé.

C'est le cas de Nolwenn Le Bihan et de Manon Béatrix-Perrin, deux infirmières libérales qui ont choisi **d'intégrer la formation d'Infirmiers en pratique avancée (IPA)**. Elles sont les premières à signer un contrat avec Le Mans Métropole, ce lundi 11 décembre en présence de Stéphane Le Foll, Président de Le Mans Métropole, pour une **bourse d'étude de 10 000€** chacune sur deux ans afin de **financer leur formation**, option "pathologies chroniques stabilisées et polyopathologies courantes en soins primaires".

« Il est nécessaire que la médecine se réorganise et qu'elle délègue certains actes. Dans le monde médical, la place des infirmiers sera encore plus importante », indique Stéphane Le Foll.

À l'issue de leur formation, ces professionnelles travailleront en coordination et en complémentarité avec des médecins généralistes notamment en assurant le suivi de patients porteurs de pathologies chroniques. Cette nouvelle forme de coopération permettra d'optimiser les parcours de soins et de dégager du temps médical. Elle pourront par exemple réaliser des examens cliniques, les comprendre et renouveler une ordonnance délivrée au préalable par un médecin.